

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 16 octobre 2023

Délibération n° CP-2023-2603

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Inclusion numérique - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Emmaüs Connect pour la distribution d'ordinateurs reconditionnés à destination de jeunes en situation de précarité en 2023

Service : Délégation Développement responsable - Direction Innovation numérique et systèmes d'information

Rapporteur : Madame Émeline Baume

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 65

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 29 septembre 2023

Secrétaire élu(e) : Monsieur Jean-Claude Ray

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Brossaud, Mme Brunel, M. Bub, M. Buffet, M. Camus, Mme Chadier, M. Cochet, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Duvivier Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Quiniou, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

Absents excusés : M. Charmot (pouvoir à Mme Sarselli), Mme Crespy (pouvoir à M. Seguin), Mme Dehan (pouvoir à M. Ray), M. Marion (pouvoir à Mme Brunel), Mme Vacher (pouvoir à Mme Khelifi).

Commission permanente du 16 octobre 2023**Délibération n° CP-2023-2603**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Inclusion numérique - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Emmaüs Connect pour la distribution d'ordinateurs reconditionnés à destination de jeunes en situation de précarité en 2023

Service : Délégation Développement responsable - Direction Innovation numérique et systèmes d'information

La Commission permanente,

Vu le rapport du 27 septembre 2023, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

I - Contexte et bilan de l'action 2022

Par délibération du Conseil n° 2022-1246 du 26 septembre 2022, la Métropole de Lyon a subventionné l'association Emmaüs Connect à hauteur de 40 000 € pour le lancement de son action LaCollecte.tech en Auvergne-Rhône-Alpes, plateforme solidaire qui vise à collecter les dons de matériels des entreprises et collectivités pour leur donner une 2^{ème} vie grâce à un réseau de reconditionneurs solidaires.

Au-delà du lancement même de la plateforme, qui a fait l'objet d'un évènement dédié, l'objectif était d'équiper 300 jeunes en situation de précarité avec 3 cibles, à savoir les collégiens en cités éducatives, les étudiants boursiers et les jeunes bénéficiaires du revenu solidarité jeunes (RSJ). Les résultats ont été plus que positifs.

Ainsi, 11 sessions de distribution ont été organisées à la Maison des étudiants, dans les Maisons de la Métropole, les collèges et les Mairies.

300 jeunes en situation de précarité ont ainsi été dotés d'un ordinateur portable reconditionné et 62 d'entre eux ont bénéficié d'un accompagnement aux usages de celui-ci, l'ordinateur étant, par ailleurs, garanti un an par l'association Emmaüs Connect.

La répartition effective des dotations est la suivante :

- 107 collégiens, grâce à l'appui des 3 cités éducatives Lyon 8ème, Vénissieux, Saint-Fons et Vaulx-en-Velin,
- 91 bénéficiaires du RSJ, *via* les missions locales,
- 102 étudiants par la prescription des associations en lien avec la Maison des étudiants.

L'association Emmaüs Connect sollicite, à nouveau, le soutien de la Métropole afin de poursuivre cette opération pour la rentrée scolaire 2023.

II - Programme d'actions 2023

L'objectif pour 2023 est de renouveler l'opération de distribution (sans l'évènement de lancement de la plateforme) et en associant de nouvelles cités éducatives.

La distribution de 200 ordinateurs portables, organisée par l'association Emmaüs Connect, aura lieu en fin d'année 2023.

Les ordinateurs reconditionnés proviendront principalement de la structure d'insertion Tri Rhône-Alpes située à Pont Évêque (38), membre du collectif LaCollecte.tech.

Comme en 2022, les sessions de distribution pourront se tenir directement dans les locaux des structures partenaires. Une communication est prévue (communiqué de presse, réseaux sociaux), à laquelle la Métropole sera associée.

Pour les bénéficiaires ne pouvant se déplacer aux dates prévues, une permanence pourra être assurée dans un lieu restant à définir (espace de solidarité numérique de l'association Emmaüs Connect par exemple) dans les semaines suivantes.

À chaque remise d'ordinateur, le bénéficiaire recevra une attestation de don qui lui permettra de faire valoir la garantie d'un an sur ce matériel.

Une fois le matériel distribué, le bénéficiaire sera enregistré dans la base de données de l'association Emmaüs Connect pour bénéficier de l'offre d'accompagnement proposée au sein de l'espace de solidarité numérique de l'association (accompagnement aux usages, téléphonie et internet à prix solidaire).

Le budget prévisionnel du projet est le suivant :

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
ressources humaines	5 635	Métropole	30 000
communication	500	ressources propres	10 520
matériel et fourniture	27 600		
déplacement	1 500		
coûts indirects de l'action	5 285		
Total des charges	40 520	Total des produits	40 520

Il est donc proposé à la Commission permanente de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de l'association Emmaüs Connect pour son action de distribution d'ordinateurs reconditionnés auprès de jeunes en situation de précarité en 2023 ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de l'association Emmaüs Connect pour son action de distribution d'ordinateurs reconditionnés à des jeunes en situation de précarité en 2023,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association Emmaüs Connect définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 30 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2023 - chapitre 65 - opération n° 0P02O4984.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 17 octobre 2023

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20231016-308948-DE-1-1 Date de télétransmission : 17 octobre 2023 Date de réception préfecture : 17 octobre 2023
